

LE MOT DU PRÉSIDENT :

Ce Bulletin d'information, que vous recevez depuis maintenant deux numéros, a deux objectifs principaux : vous informer de l'actualité du Pays (rubrique « Le Pays au quotidien ») et vous communiquer les dates importantes de réunions (rubrique « l'Agenda Pays »).

Ce mois de juillet a été riche d'événements ainsi ce nouveau Fax Infos est exclusivement réservé à la rubrique « le Pays au quotidien ». Le mois d'août étant traditionnellement synonyme de vacances, vous retrouverez l'« Agenda Pays » dans le prochain numéro daté du 1^{er} au 30 septembre 2003.

Bonnes vacances à tous. Amicalement.

Jean GLAVANY

LE PAYS AU QUOTIDIEN :

- ◆ **Schéma Territorial de développement économique** : au cours du mois de juillet et fin août / début septembre, le Bureau d'Etudes CRP Consulting achèvera le diagnostic économique par une enquête auprès d'un échantillon d'une centaine d'entreprises locales et des rencontres avec les responsables et professionnels du tourisme. Deuxième quinzaine du mois de septembre, le Bureau d'étude sera en mesure de présenter au GIPDL Euradour et au Conseil de Développement les résultats de ce diagnostic et de proposer les premières préconisations du schéma territorial de développement économique.
- ◆ **Charte Territoriale des services** : après plusieurs semaines de rencontres avec la population du Val d'Adour et d'entretiens avec les principaux prestataires de services du territoire, le Cabinet RCT a présenté, le 07 juillet 2003, le diagnostic territorial des services publics. Ce dernier propose les premières préconisations qui seront affinées lors de la deuxième phase de concertation qui débutera à la rentrée de septembre 2003 (coordonner les acteurs, innover et expérimenter, informer sur l'existant, mutualiser les moyens...).
- ◆ **Projet culturel de territoire** : Fin mai 2003, les acteurs culturels du Pays du Val d'Adour se réunissaient à cinq reprises afin de définir les premières préconisations du futur projet culturel de territoire. Une synthèse de ces réunions a été présentée par Sylvie COURALET, Chargée d'études, le 07 juillet 2003. Une nouvelle série de rencontres ayant pour objectif d'affiner les premières préconisations aura lieu à la rentrée de septembre 2003. Pour plus d'infos, le site Internet du Pays du Val d'Adour : www.valdadour.com (« espace téléchargement »).
- ◆ **Charte paysagère, architecturale et environnementale** : le GIPDL Euradour a confié l'élaboration de cette Charte au CAUE du Gers. Ce dernier travaillera en étroite collaboration avec ses homologues des Pyrénées Atlantiques et des Hautes-Pyrénées. Le 09 juillet dernier, le CAUE du Gers a présenté aux membres de la commission Environnement / Cadre de vie / Patrimoines du GIPDL Euradour la méthodologie d'élaboration de cette Charte. La concertation locale débutera à la rentrée de septembre 2003, associant largement le GIPDL et le Conseil de Développement.
- ◆ **Création de la commission Coopération du GIPDL Euradour** : afin de piloter les projets de coopération conduits par le Pays mais aussi d'étudier et d'accompagner tout projet éventuel porté par des acteurs du territoire, le GIPDL Euradour a décidé, lors du Bureau du 19 juin 2003, de créer une commission Coopération (décision validée par le CA du 10 juillet 2003). La responsabilité de cette commission a été confiée à Paul LAGRAVE, représentant de la Communauté de communes Echez Montanères. Selon leur contenu et les partenariats qu'ils impliquent, les projets de coopération avec les acteurs de territoires français ou étrangers peuvent recevoir un appui dans le cadre du Contrat de Pays (Axe III, Mesure 8, Sous-mesure 2), du Programme européen LEADER+ (Volet 2) ou bien des initiatives communautaires INTERREG III A, III B ou III C.
- ◆ **Comité de programmation LEADER+** : ce comité s'est réuni à Marciac le 10 juillet 2003. Dix neuf projets LEADER+, dont trois avaient été ajournés par le Conseil de Développement lors du premier Comité de programmation du 13 mars 2003, ont été étudiés. Treize projets étaient présentés au titre de la mesure 1 du programme LEADER+ (Mettre en réseau et mailler les services à l'échelle du territoire). Les six autres opérations étaient inscrites dans la mesure 4 (Créer de nouveaux services). Toutes ces opérations ont été validées.
- ◆ **Comité Régional des Politiques Territoriales Midi-Pyrénées** : suite aux Comités Départementaux des Politiques Territoriales Gers et Hautes-Pyrénées, réunis respectivement les 23 et 26 juin 2003, et conformément à la Convention d'Application des Politiques Territoriales Midi-Pyrénées, le Comité Régional s'est réuni le 11 juillet 2003 afin de valider la maquette financière 2003 du Contrat de Pays du Val d'Adour.